



3 HEURES 30



INTER ET INTRA ENTREPRISES
6 À 10 PARTICIPANTS



PRÉSENTIEL



VISIO

PROGRAMME

DROIT DU TRAVAIL EN CHR : SE METTRE EN CONFORMITÉ AU REGARD DU CODE DU TRAVAIL

PUBLIC : Cette formation s'adresse aux responsables d'établissement, manager d'équipes, participant en charge de l'administration du personnel, Responsable RH, DRH, comptable, élus d'un CSE.

PRÉ REQUIS :

VISIO : Connexion internet et PC ou tablette avec Webcam.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, les participants seront capables de :

- Se mettre à l'abri d'un contrôle de l'inspection du travail et de l'URSSAF

Taux d'acquisition : 100%

Taux d'atteinte des objectifs de la formation : 100%

MÉTHODE :

Apports réglementaires et opérationnels. Cas pratiques / ateliers / mises en situation.

Nombreuses interactions constructives. Tour de table.

VALIDATION DE LA FORMATION :

Remise d'une attestation de formation



3 HEURES 30



INTER ET INTRA ENTREPRISES
6 À 10 PARTICIPANTS



PRÉSENTIEL



VISIO

DÉTAIL DE LA FORMATION

L'AFFICHAGE OBLIGATOIRE

LE REGLEMENT INTERIEUR

LE DOSSIER DU SALARIE

LES ELEMENTS DE PAIE

LA VIDEOSURVEILLANCE

LE DUERP

LE RGPD

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

INTERVENANTS :

Spécialisés dans le droit du travail